

La gronde des élus balanins contre la fuite des services

Publié le vendredi 28 janvier 2011 à 07h19



Dix-huit élus représentant seize communes de Balagne s'étaient donné rendez-vous hier après-midi à la sous-préfecture pour faire part de leur inquiétude. **GHJILORMU PADOVANI**

L'hémorragie doit cesser ! » Hier après-midi, les élus balanins ne cachaient pas leur mécontentement. Pas moins de 16 communes étaient représentées par leurs maires ou adjoints à la sous-préfecture de Calvi. Et chacun a pu exprimer ses inquiétudes à propos de la disparition programmée du contrôle de légalité. « *Un service de plus perdu pour la Balagne et délocalisé vers Bastia. Cela ne peut plus durer* », fustigeait Lionel Mortini, maire de Belgodère et instigateur du mouvement de contestation. À noter que si L'Île-Rousse et de nombreux villages ont répondu à l'appel*, aucun élu calvais n'était présent. Pas plus que le sous-préfet qui, n'ayant eu « *aucune demande officielle de rendez-vous* » n'a pas souhaité recevoir les élus. L'accès à la salle de réunion ayant été interdit à la presse, c'est donc au bout d'une heure d'attente que nous avons pu en savoir plus sur la teneur des débats.

« **Disparition annoncée de la sous-préfecture** »

Le dossier a déjà fait couler de l'encre. On se souvient notamment des prises de position dans nos colonnes de Pierre Guidoni, maire de Calenzana et conseiller général qui, à l'époque de l'agrandissement de l'arrondissement, craignait déjà que la sous-préfecture ne devienne « *une coquille vide* » (voir éditions du 22 novembre 2009 et du 28 décembre 2010). Le service de l'égalité permet à l'État d'accompagner les communes et de contrôler, entre autres, les différents marchés en cours. Il est le dernier rempart aux erreurs éventuelles. Service de proximité indispensable pour les mairies dont une partie va être prochainement « *extériorisée* » vers Bastia. « *L'État se veut rassurant mais nous savons pertinemment comment cela va finir : c'est la disparition pure et simple de la sous-préfecture qui est annoncée* », lançaient les élus députés mais néanmoins déterminés à faire entendre leur voix. Du côté des représentants de l'État, on se contente d'énumérer les décisions gouvernementales : « *Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la direction nationale d'orientation (DNO) du Ministère de l'Intérieur, une mutualisation des moyens s'impose* », confiait le secrétaire général Frédéric Guglielmi. En d'autres termes, l'heure est aux économies. Et « *la logique comptable prime sur les besoins* », insiste Lionel Mortini. La sous-préfecture assure que « *les postes du personnel sont maintenus sans mobilité géographique* », certains dossiers destinés à Bastia pouvant être traités depuis Calvi. Mais pendant combien de temps ? Les élus ne comptent pas en rester là. Une délégation a d'ores et déjà demandé un entretien au préfet de Haute-Corse.

***Pietralba, Lama, Novella, Speloncato, Belgodère, Pigna, Corbara, Muro, Moncale, Calenzana, Lumio, Catteri, Aregno, Avapessa, Feliceto et L'Île-Rousse.**